

D.2020.02.05.1.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 05 Février 2020

1 – 3ème LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS - CONNEXION LIGNE B

1.4 – 3ème Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express - Marché n°M3 2019 14 166 M – Etude de Sécurité et Sûreté Publique (ESSP) dans le cadre du projet M3 – approbation du marché à conclure avec Cronos Conseil - Autorisation de signer le marché.

L'an deux mille vingt, le cinq février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (Mme Traval-Michelet)	
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire			X
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc			X
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Del Borrello)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro et ligne aéroport express.
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express.
- Par délibération D.2018.07.11.2.1 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait la modification du programme de l'opération, à l'issue des études des alternatives menées à la suite du compte-rendu du Débat Public.
- Par délibération D.2019.02.06.1.3 du 6 février 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé les ajustements de programme de l'opération dont une mise en service fin 2025.
- Par délibération en date du 11 décembre 2019, le Comité Syndical a autorisé la signature de l'accord cadre pour les Etudes de Sécurité et Sûreté Publique (ESSP) avec l'entreprise Cronos Conseil.

Le présent marché subséquent à bons de commande porte sur les missions d'études de sûreté et sécurité publique (ESSP), destinées à l'ensemble de la 3^{ème} ligne de métro et de la Liaison Aéroport Express et comprend :

- Un diagnostic précisant le contexte social et urbain et l'interaction entre le projet et son environnement ;
- Une analyse du projet au regard des risques de sécurité publique pesant sur l'opération ;
- La proposition de mesures concernant :
 - L'aménagement des voiries et espaces publics,
 - L'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions et l'assainissement du projet,
 - L'aménagement des abords des ouvrages,
- Une étude générale de sûreté et sécurité publique (ESSP) et des ESSP particulières pour les stations, les viaducs, les tunnels, le centre de maintenance... ;
- La vérification de la bonne prise en compte des propositions dans les dossiers AVP, PRO et DCE.

En phase réalisation :

- Le suivi de la mise en œuvre des mesures ;
- La rédaction de la charte de sûreté et sécurité publique ;
- Un bilan final par opération.

L'accord cadre prévoit également la possibilité de réaliser des études cybercriminalités et risque d'explosion et attaques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques).

Le marché est conclu pour une durée prévisionnelle de 120 mois à compter de sa notification, correspondant aux études et à la réalisation de l'opération.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20200210-20200205-1-4D- DE Date de télétransmission : 10/02/2020 Date de réception préfecture : 10/02/2020
--

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **28 janvier 2020**, attribué le marché subséquent de l'Accord cadre pour les Etudes de Sécurité et Sûreté Publique (ESSP), destinée à la 3ème ligne de métro, à l'entreprise **Cronos Conseil** pour un montant minimum de 400 000 € HT et maximum de 1 200 000,00 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché.

.....

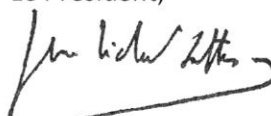
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise **Cronos Conseil** le marché subséquent n° **M3 2019 14 166 M** pour les études de Sécurité et Sûreté Publique (ESSP), destinée à la 3ème ligne de métro et à la Liaison Aéroport Express, pour un montant minimum et maximum de 400 000,00 € HT et 1 200 000,00 € HT.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES